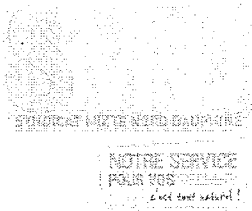


Envoyé en préfecture le 19/12/2014

Reçu en préfecture le 19/12/2014

Affiché le



N° 14.59
PROLONGATION CONVENTIONS AVEC
LE SICTOM DE MORESTEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 04 décembre 2014, s'est réuni en session ordinaire à l'Isle d'Abeau, le 17 décembre de l'an deux mille quatorze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY

Nombre de membres en exercice : 105 titulaires Votants : 90.

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (42)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (9)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (14)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (16)

8 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. QUEMIN André, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 19/12/2014
Reçu en préfecture le 19/12/2014
Affiché le _____

Compte tenu des découpages territoriaux et de l'intérêt des usagers à fréquenter les déchèteries au plus près de leur domicile, diverses conventions ont été conclues en 2003 avec le SICTOM de Morestel.

Ces conventions se sont adaptées en fonction de l'ouverture progressive des équipements sur le secteur de la CCIC, notamment depuis la mise en service de la déchèterie de la Balme les Grottes.

Ces accords concernent :

- L'accueil d'une partie des habitants de Soleymieu, à la déchèterie de Passins
- L'accueil d'une partie des habitants de St Savin à la déchèterie de St Chef
- L'accueil des habitants de St Marcel Bel Accueil, aux déchèteries de l'Isle d'Abeau et Panossas

Je vous propose d'autoriser le Président à prolonger ces conventions avec le SICTOM pour l'année 2015, afin d'assurer la continuité de ces services.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 17 décembre 2014

Henri LEVY,
Président

